

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté		
AVIS N°2009-8		
Date validation officielle : 24/07/2009	Objet : Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale du Lac de Remoray	Vote : Favorable

Examen par le Groupe de travail "Espaces et Espèces protégés" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 7 mai 2009, a examiné le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Lac de Remoray pour la période 2010-2014, proposé par le gestionnaire – l'Association des amis de la réserve naturelle du lac de Remoray- représenté par M. Bruno TISSOT, conservateur de la réserve invité à présenter le plan de gestion à la séance du groupe de travail et entendu les conclusions de M. Alain CHIFFAUT, rapporteur du plan de gestion.

Considérant que le plan de gestion rédigé par les gestionnaires de la réserve décrit de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,

Considérant que les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats et espèces, enfin, que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,

Le CSRPN :

Souligne :

- le manque de données de base qui caractérisent habituellement le bassin versant d'un lac et l'imprécision de l'indication du temps de renouvellement des eaux du lac,
- l'importance de mieux exploiter les suivis réalisés par ailleurs (paramètres physico-chimiques des cours d'eau et du lac, poissons...),

Demande que soit précisé ou ajouté dans le présent plan de gestion :

- un approfondissement des données globales sur le bassin versant, sur la base des études existantes afin d'apprécier si les mesures de restauration adoptées à l'heure actuelle sont suffisantes pour satisfaire à l'objectif de qualité fixé et de cerner, dans le cas contraire, les éventuelles recommandations qui permettraient d'atteindre cet objectif,
- une précision de l'indication de temps de renouvellement des eaux du lac,
- un suivi de la pression de pêche pour une meilleure évaluation de son impact sur le fonctionnement des biocénoses du lac,
- la négociation avec les pêcheurs d'une interdiction d'utilisation de tout appât vivant d'espèces exogènes pour la pêche au brochet,
- la rédaction d'un document synthétique de vulgarisation et de communication,
- la reformulation de certains objectifs dans le sens d'une clarification et d'une meilleure lecture,

Demande que soit prévu dans le prochain plan de gestion :

- une bancarisation des études y compris anciennes permettant une exploitation et une valorisation des données,
- un approfondissement de l'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces

Réaffirme :

- l'intérêt du maintien de structures forestières vieilles, riches en gros et très gros bois, irrégularisées, avec nécromasse importante, via une extensification de la gestion,
- l'intérêt de maîtriser l'eutrophisation des ensembles prairiaux formant l'écrin du lac

Au vu du nombre de membres du CSRPN présents, le groupe de travail propose une validation par voie électronique après examen par les membres présents. Cet avis a été définitivement validé par voie électronique (demande d'avis en date du 9/07/ 2009).

Avis du CSRPN n° 2009-8

Le CSRPN émet un avis favorable à l'unanimité sur le plan de gestion de la réserve naturelle nationale du Lac de Remoray, sous réserve des précisions demandées.

Le Président du CSRPN



M. Michel CAMPY